

*(Texte)***QUESTION POSÉE AU CABINET****CRÉATION D'UN MINISTÈRE DES
TRADUCTIONS**

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Léon Balcer (Trois-Rivières): Monsieur le président, j'aurais une question à poser au très honorable premier ministre.

Le premier ministre pourrait-il recommander à son cabinet, ou encore serait-il d'avis que le gouvernement prenne l'initiative d'accepter la suggestion faite par les autorités de l'Université McGill, à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, à l'effet de faire du Bureau des traductions un ministère du gouvernement avec à sa tête un sous-ministre qui aurait l'autorité nécessaire pour diriger tous les travaux de traduction du gouvernement, et ce afin d'éviter une situation comme celle que nous connaissons dans le moment?

(Traduction)

Le très honorable L. B. Pearson (premier ministre): C'est une proposition fort intéressante. Elle a été faite, bien entendu, à une commission royale d'enquête, mais je l'ai remarquée et elle vaudrait la peine, à mon avis, d'être étudiée.

(Texte)

M. Raymond Langlois (Mégantic): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire?

Le premier ministre ne trouverait-il pas sage de demander à la Commission Laurendeau-Dunton de faire une enquête au sein de l'administration fédérale avant d'aller à l'extérieur du pays pour constater la situation qui y existe?

*(Traduction)***LES TRANSPORTS AÉRIENS****HALIFAX—DEMANDE D'ENQUÊTE SUR
UN ÉCRASEMENT**

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. R. Tucker (Trinity-Conception): Je voudrais poser une question au ministre des Transports. Dirait-il à la Chambre si l'on enquête sur la catastrophe aérienne survenue ce matin, dans laquelle sont morts les trois membres de l'équipage et les cinq passagers à bord de cet avion décollant d'Halifax?

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Tout le monde a appris avec un profond chagrin la nouvelle de cette catastrophe et je puis assurer aux députés que l'on va enquêter à fond dans cette affaire. Je tiens à féliciter la GRC d'être arrivée sur les lieux si promptement.

[M. Nugent.]

LES RELATIONS OUVRIÈRES**LES ADMINISTRATEURS DES SYNDICATS MARITIMES—DÉCLARATION DU PROCUREUR
AU COMITÉ**

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Donald MacInnis (Cap-Breton-Sud): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre du Travail. Une déclaration a été faite au comité par l'avocat de la Commission maritime. Le ministre voudrait-il examiner cette déclaration et nous dire s'il ne pense pas qu'elle est un outrage au Parlement?

L'hon. A. J. MacEachen (ministre du Travail): Le comité est saisi de cette question et il lui appartient d'examiner la déclaration de l'avocat.

M. MacInnis: Le ministre refuse-t-il d'accepter cette responsabilité, étant donné que la loi a été établie par cette Chambre? La déclaration faite par l'avocat—non par les administrateurs, mais par l'avocat au nom des administrateurs—devrait au moins montrer quelque respect pour la loi, comme elle a été établie.

L'hon. M. MacEachen: J'estime que l'avocat et les administrateurs respectent la loi.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE**MODALITÉS DE L'ÉTUDE DU RÉGIME
DE PENSIONS**

M. l'Orateur: L'ordre du jour. En raison du débat d'hier et d'aujourd'hui, la présidence ne sait trop au juste quelle question la Chambre aimerait aborder à l'heure actuelle.

A mon avis, d'après la déclaration du premier ministre, la question fondamentale qui donne lieu au litige a été réglée et la Chambre n'est saisie d'aucune question de privilège à l'heure actuelle. Mais j'aimerais que le leader de la Chambre, ou peut-être quelqu'un d'autre, me donne certaines directives, afin que je sache si nous devons passer maintenant aux travaux ordinaires de la Chambre.

L'hon. J. G. McIlraith (président du Conseil privé): La question posée par l'honorable député de Burnaby-Coquitlam contenait une allusion, d'après laquelle j'ai cru comprendre que la question de privilège avait été réglée ou qu'elle serait retirée. S'il en est ainsi, je suis tout disposé à désigner les travaux que nous pourrions aborder.

(Texte)

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, le très honorable premier ministre (M. Pearson) a fait tantôt une déclaration